

Le 8 janvier, Jean-Louis Deroussen conclut 11 années de mandat à la tête du Conseil d'administration de la Cnaf

Le 8 janvier 2018 marque la fin de la mandature des administrateurs de la Caisse nationale des allocations familiales. Jean-Louis Deroussen, président CFTC du Conseil d'administration de l'organisme, achèvera ainsi son second mandat dans cette responsabilité qu'il assume depuis octobre 2006. Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, installera le nouveau conseil d'administration le 11 janvier prochain.

Avec la direction générale et les équipes de la Caisse nationale, ces onze années lui auront permis de mettre en œuvre presque trois conventions d'objectifs et de gestion, et quelques chantiers majeurs parmi lesquels, la réorganisation du réseau sur une base départementale, la modernisation de l'accueil des allocataires, le développement des structures d'accueil petite enfance et de loisirs des adolescents, la structuration d'une nouvelle politique d'aide à la parentalité, l'accompagnement des personnes confrontées à la séparation et aux difficultés de recouvrement des pensions alimentaires, le lancement de dispositifs en direction des plus précaires (RSA, prime d'activité).

Onze années qui lui ont permis de mesurer les attentes toujours plus importantes de nos concitoyens (12,5 millions d'allocataires en 2016, soit 32 millions de personnes couvertes, dont 13,8 millions d'enfants).

Ces actions sont conduites sur l'ensemble du territoire (métropole et outre-mer) et la signature des schémas départementaux de services aux familles dans la quasi-totalité des départements – outils de diagnostic et d'analyse des besoins – permettra à l'avenir de mieux pallier les inégalités territoriales en matière de petite enfance mais aussi sur le champ de l'enfance et de la jeunesse.

Cette dynamique n'aurait pu s'installer, aux côtés de l'État, sans le concours des partenaires historiques de la branche Famille (collectivités, grandes associations nationales).

Le 11 janvier, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, installera le nouveau conseil d'administration qui élira, en son sein, son futur président. Ce futur conseil d'administration, sous la houlette de son nouveau président, aura la responsabilité de négocier une nouvelle COG pour la période des cinq ans à venir (2018 – 2022).

Au cours de ce premier trimestre 2018, chaque Caf renouvellera son conseil d'administration.

Comme dernier message, le président Jean-Louis Deroussen insiste sur la nécessité d'une politique familiale conçue pour toutes les familles, une politique familiale qui, parmi les politiques sociales, doit garder sa vocation à concerner tout le monde, à œuvrer en solidarité pour toutes les familles.



Contact presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84
presse@cnafr.fr